

# **Ceux qui arrivent, ceux qui partent... : origines et destinations des flux résidentiels dans le canton du Jura entre 1995 et 2000**

Autor(en): **Besson, Roger / Rérat, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **108 (2005)**

PDF erstellt am: **12.06.2023**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555457>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Ceux qui arrivent, ceux qui partent...

Origines et destinations des flux résidentiels  
dans le canton du Jura entre 1995 et 2000

Roger Besson et Patrick Rérat

## Introduction

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a élaboré des scénarios portant sur l'évolution démographique de la Suisse et des cantons<sup>1</sup>. En postulant que la fécondité, la mortalité et les flux migratoires continuent à évoluer comme ces dernières décennies, la population résidente de la Suisse augmentera d'environ 2.3% entre 2002 et 2040. Plus précisément, la population croîtra jusqu'en 2026, où elle atteindra un maximum de 7 556 000 personnes. Elle diminuera par la suite pour ne s'élever plus qu'à 7 431 000 résidents permanents en 2040.

Cet accroissement ne se répartira pas de manière uniforme entre les cantons. D'importantes disparités seront observées du fait des différences en termes de structure par âge et des migrations internationales et intercantionales. Selon l'OFS, ces prochaines décennies seront marquées par une concentration de la population dans les environs des grandes agglomérations et par un relatif dépeuplement des régions périphériques. Ainsi, des cantons comme Schwyz et Zoug bénéficieront du dynamisme de la région zurichoise avec une augmentation de respectivement 23.3% et 21.5%. Fribourg, situé entre les pôles de Berne et de Lausanne, pourrait afficher un taux de croissance estimé à 22.0%. D'autres régions au contraire verront leur poids démographique s'éroder. Il s'agit de cantons périphériques tels que Glaris (-17.7%), Uri (-14.9%), Appenzell Rhodes-Intérieures (-11.1%) ou encore le Jura (-5.9%). Ces derniers, en raison de bilans migratoires faibles voire négatifs et de la chute de la fécondité, auront de la peine à éviter tant le vieillissement que la diminution de leur population.

Face à cette évolution, certaines collectivités essaient de réagir en mettant sur pied des stratégies et des plans d'action afin de conserver leurs habitants et d'attirer de nouveaux résidents. Une des premières à

avoir tenté de définir une politique volontariste est le canton du Jura avec le projet «Jura Pays Ouvert». Celui-ci a toutefois été rejeté par le souverain le 16 mai 2004 dans une proportion de 53.5% des votants<sup>2</sup>. D'autres cantons se sont également engagés dans cette voie. Thurgovie entend tirer parti du dynamisme économique de la région zurichoise. En 2003, ce canton a lancé la campagne publicitaire «Mieux vivre en Thurgovie» qui invitait les jeunes familles zurichoises à s'installer en terre thurgovienne<sup>3</sup>. Plus récemment, le gouvernement du canton de Saint-Gall, à la suite notamment de la privatisation partielle de la banque cantonale, souhaite créer un fonds «Avenir Saint-Gall» de 250 millions de francs visant à accroître le rayonnement du canton<sup>4</sup>. Bâle-ville, avec son projet «Logis Bâle», veut encourager la construction de 5000 appartements sur son territoire en une décennie<sup>5</sup>. Avec un plan baptisé «Stratégie 2012», le demi-canton d'Obwald a décidé lui aussi de renforcer son attractivité en misant sur une réforme de son système fiscal et sur la carte culturelle<sup>6</sup>.

Nous avançons l'hypothèse que de telles stratégies dans le domaine du marketing démographique se diffuseront et prendront de l'ampleur. Un parallèle peut être tiré avec les politiques de promotion économique mises en place dès les années 1970 dans la plupart des cantons afin d'inciter les entreprises à créer des emplois sur leur sol. Dans un contexte de stagnation démographique, il est probable que les collectivités territoriales entrent en concurrence en essayant de maintenir voire d'augmenter le niveau de leur population.

C'est déjà le cas à l'échelle des communes jurassiennes. Beaucoup d'entre elles tentent d'attirer des habitants avec les moyens qui sont à leur disposition. Ainsi, il est fréquent d'observer des panneaux à l'entrée des villages annonçant la disponibilité de terrains viabilisés (planche 1). Ces derniers sont destinés en grande majorité à accueillir des villas individuelles. On souhaite la bienvenue et on propose de construire l'avenir ensemble à l'automobiliste de passage, à moins que ce ne soit au ménage habitant le village d'à côté ou aux personnes résidant déjà dans la commune...

Un premier article, paru dans les *Actes 2003* de la Société jurassienne d'Emulation<sup>7</sup>, avait démontré que si l'évolution démographique du Jura entre 1981 et 2000 était positive (+6.85%), le canton devait ce résultat davantage au solde naturel (+5.23%) qu'au solde migratoire (+1.63%). Parallèlement, à l'échelle des communes jurassiennes, de grandes disparités étaient observées et s'expliquaient principalement par la variabilité des bilans migratoires.

Les communes jurassiennes veulent attirer des habitants. Certaines l'affichent clairement à l'instar de ces communes ajoulotes (Photos: août 2004, P. Rérat).



# Bienvenue à Rocourt

A vendre parcelles viabilisées  
à Fr. 38.- le m<sup>2</sup>  
Rens. Secrétariat communal  
032 / 476 66 80



PORRENTRUUY

## A VENDRE

### Parcelles viabilisées

Habitat individuel  
Habitat groupé des

Terrains industriels  
des

**Fr.90.- m<sup>2</sup> Fr.80.- m<sup>2</sup>**

Service des Travaux publics  
032 465 78 79  
www.porrentruy.ch



# BIENVENUE A COURTEMAÎCHE

## TERRAINS A BÂTIR VIABILISÉS

### À VENDRE DÈS CHF 45.-/M2

COMMUNE DE MONTIGNEZ

## A VENDRE

### TERRAINS A BATIR

**40.- le M<sup>2</sup>**



# COURCHAVON

Lotissement "LES CHAMPS DEVANT LA VILLE"  
35 Parcelles individuelles

29'450m<sup>2</sup>  
VIABILISÉS  
EN TROIS ETAPES

DES **59.- le M2**

Renseignements : 032-466 11 38

Entreprise de maçonnerie et construction  
**Dominique MEYER**  
Courchavon

**LIEVAL SA**  
MENUISERIE GÉNÉRALE  
COURCHAVON

**MEYER Georges**  
Menuiserie  
Charpente  
Mormont

G. CUENAT S.A.  
TERRASSEMENT ET  
GENIE CIVIL  
COURCHAVON

INSTALLATIONS  
ÉLECTRIQUES

Construction  
réfectifs

LOUIS CUBEY & FILS  
FONTENALS

**LEHMANN**  
COUVERTURE  
TÉLÉRESEAU



# COURTEDOUX

## LOTISSEMENT "SUR LA CÔTE"

79<sup>e</sup> le M<sup>2</sup>

A VENDRE 40 parcelles  
RENSEIGNEMENTS 032/466 29 10



# BIENVENUE A BRESSAUCOURT

LOTISSEMENT "EN VADAIN"  
TERRAIN A BÂTIR  
FR 60.- Le M<sup>2</sup>

Rens. Tél. 032 / 466 4114



JOS. COURBAT SA

## CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE!

CLAUDE Firmin & Fils S.à r.l.  
Chauffage - Sanitaire  
Chaux - Plâtre - Bâti  
Tel. 475 54 27  
Fax 475 81 69  
Nantes 079-410 22 57

**FMB**  
Le courtant pour tous  
Tel. 032 465 51 31  
www.fmb.ch

**Allianz**  
Suisse  
Dominique Frider  
Buis

Parcelles A VENDRE  
LOTISSEMENT LA CHARRIÈRE

**50<sup>e</sup> le M<sup>2</sup>**

COMMUNE de BUIS  
032-475 53 33

JOS. COURBAT SA  
Banque  
Raiffeisen

LehmANN  
TV-VIDÉO  
TÉLÉRESEAU  
COURCHAVON

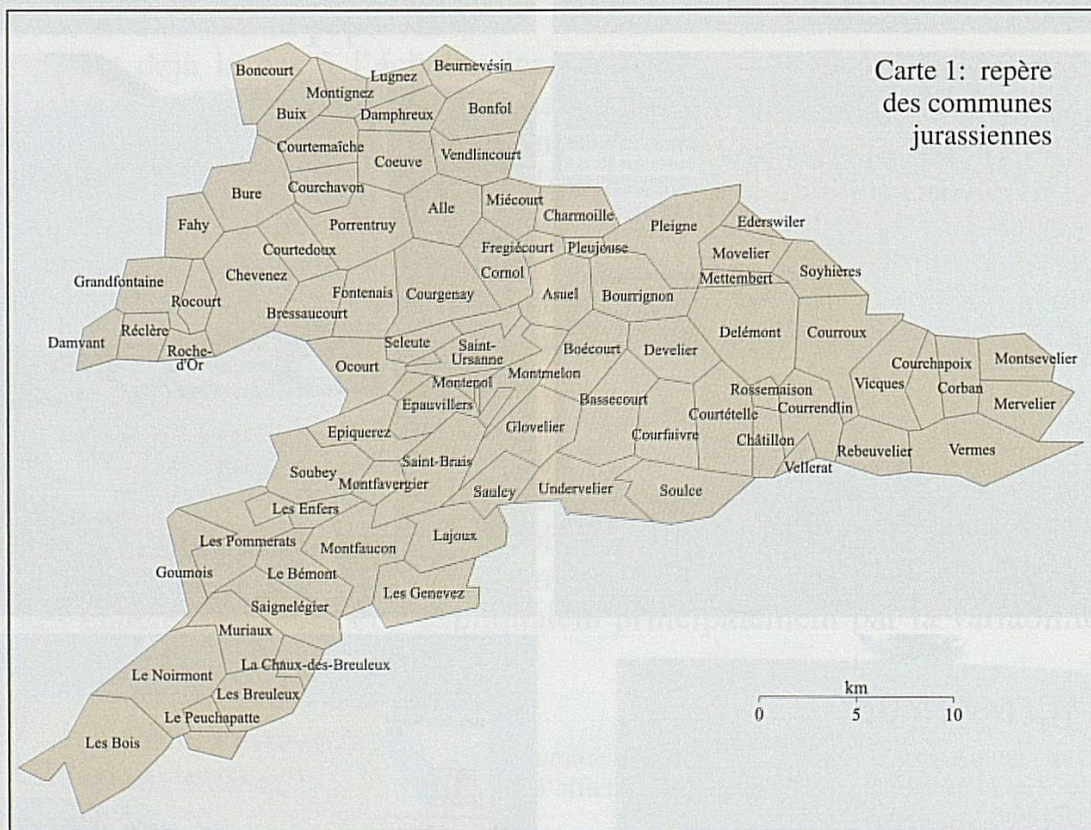
Cette tendance s'observe en fait dans de nombreuses régions européennes où la migration interne joue un rôle plus important dans le mouvement général de la population que l'accroissement naturel<sup>8</sup>. La présente contribution entend approfondir notre première étude en mettant l'accent sur les flux migratoires entre le canton du Jura et le reste de la Suisse d'une part, et entre les communes jurassiennes d'autre part.

Le premier niveau d'analyse retenu est le canton du Jura dans son contexte territorial. Il permettra de mesurer l'attraction qu'exerce ou que subit le canton par rapport à l'ensemble des communes suisses. Dans ce cadre, nous apporterons des éléments de réponse aux questions suivantes :

- D'où viennent les personnes qui s'installent dans le canton du Jura ?
- Où vont les personnes qui quittent le canton du Jura ?
- Quel est le bilan migratoire du canton du Jura par rapport aux communes du reste de la Suisse ?

Dans un deuxième temps, nous changerons d'échelle d'analyse pour nous intéresser plus particulièrement aux communes jurassiennes (carte 1). Les questions suivantes constitueront le fil rouge de cette partie :

- Quel est le bilan migratoire de chaque commune jurassienne par rapport au reste du canton du Jura ?
- Quel est le bilan migratoire des communes jurassiennes par rapport aux centres urbains du canton du Jura que sont Delémont et Porrentruy<sup>9</sup> ?



Afin de répondre à ces questions liées à la mobilité résidentielle, nous étudierons plus spécifiquement la période s'étendant de 1995 à 2000. Nous utiliserons comme source d'information le dernier recensement fédéral de la population mené par l'OFS et qui a eu lieu le 5 décembre 2000. Dans le formulaire adressé à toutes les personnes résidant en Suisse se trouvait une question sur le lieu de domicile cinq ans auparavant («Où habitiez-vous le 5 décembre 1995?»). Sur cette base, les personnes interrogées peuvent être ventilées en six catégories :

- adresse inchangée entre décembre 1995 et décembre 2000;
- autre adresse dans la même commune;
- autre commune du même canton;
- autre canton;
- étranger;
- sans indication.

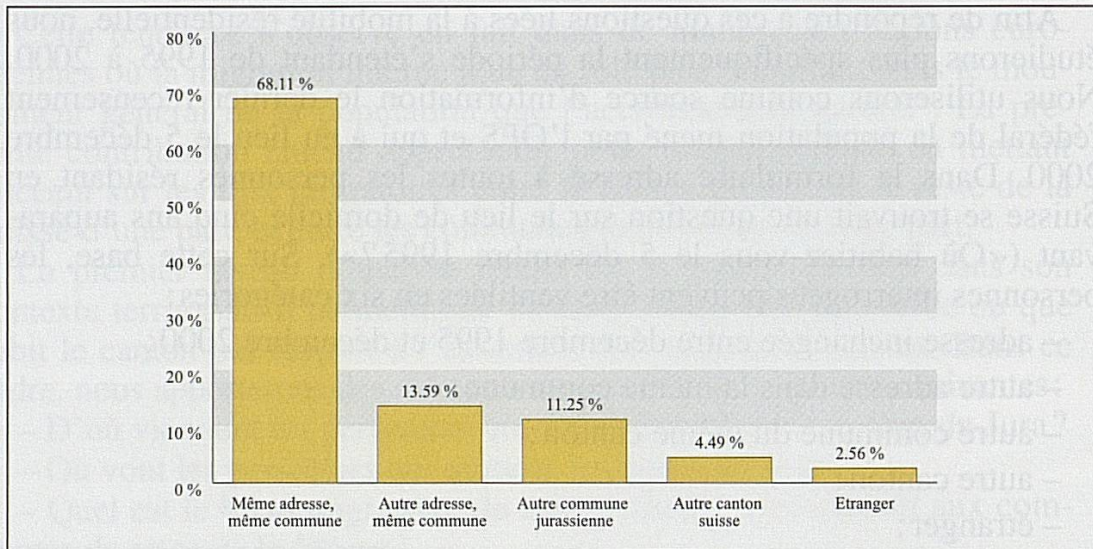
Les méthodes que nous utiliserons seront de nature quantitative. Nous recourrons tout d'abord à des outils statistiques afin de traiter les données brutes issues du recensement. Les résultats seront alors cartographiés aux deux niveaux d'analyse mentionnés<sup>10</sup>.

## Flux migratoires de et vers le canton du Jura (1995-2000)

### Provenance des nouveaux résidents

Le 5 décembre 2000, le canton du Jura comptait une population de 68224 habitants. En excluant les enfants de moins de cinq ans (3992) et les personnes dont la réponse n'a pas pu être traitée (1673), il est possible de connaître le lieu de domicile en décembre 1995 de 62559 Juras siens et, par là-même, d'appréhender leur trajectoire résidentielle.

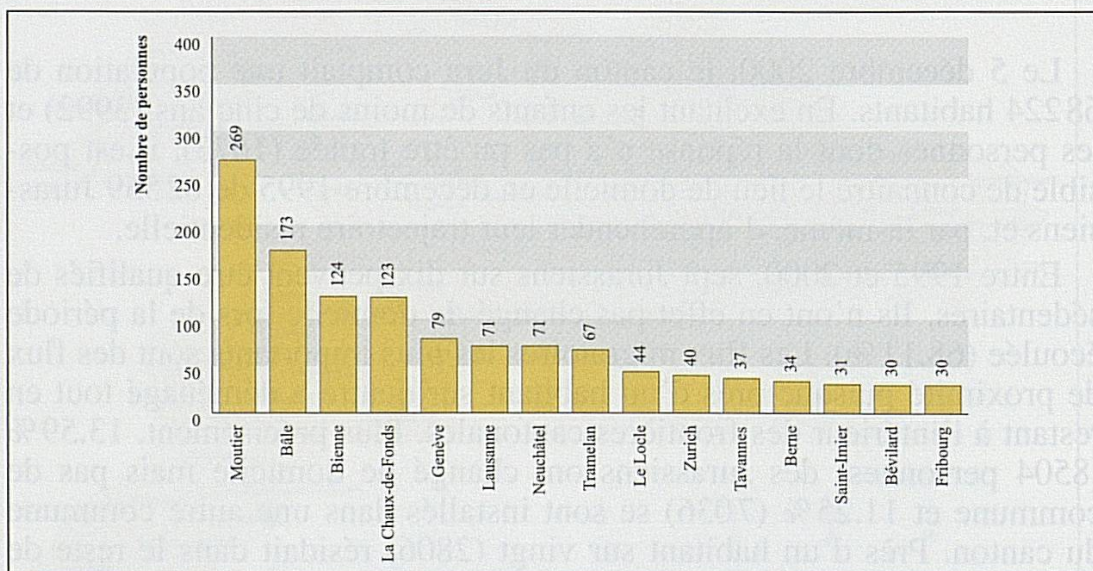
Entre 1995 et 2000, sept Jurassiens sur dix peuvent être qualifiés de sédentaires. Ils n'ont en effet pas changé de domicile lors de la période écoulée (68.11%). Les flux migratoires les plus importants sont des flux de proximité puisque près d'un habitant sur quatre a déménagé tout en restant à l'intérieur des frontières cantonales. Plus précisément, 13.59% (8504 personnes) des Jurassiens ont changé de domicile mais pas de commune et 11.25% (7036) se sont installés dans une autre commune du canton. Près d'un habitant sur vingt (2806) résidait dans le reste de la Suisse. Finalement, 2.56% des personnes interrogées (1602) étaient domiciliées à l'étranger.



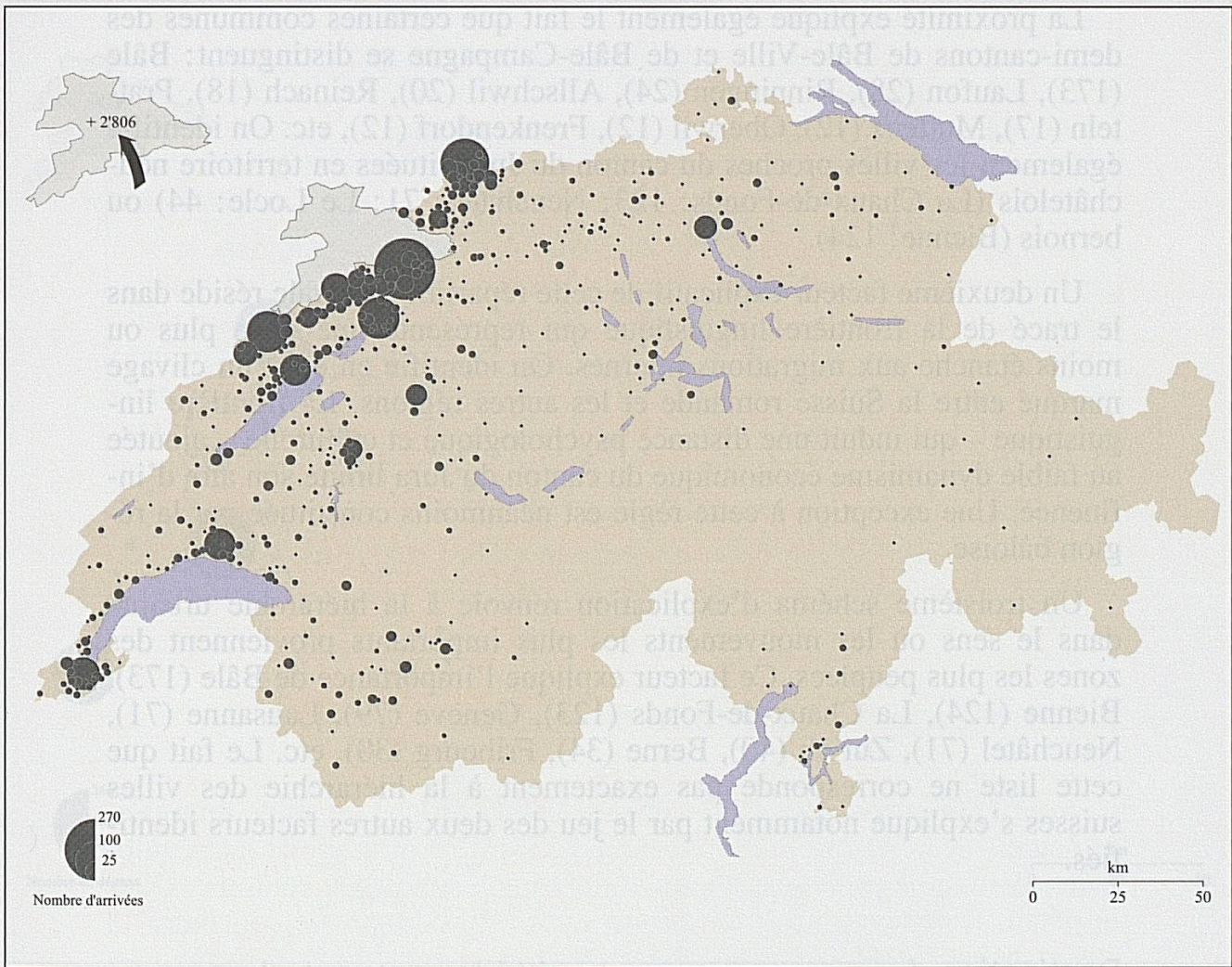
Graphique 1: Lieu de domicile en 1995 de la population résidant en 2000 dans le canton du Jura.

Une autre façon de formuler ces résultats consiste à dire que, parmi les nouveaux habitants des communes jurassiennes, 61.48% viennent d'une autre commune du canton, 24.52% du reste de la Suisse et 14.00% de l'étranger.

La carte 2 montre les 523 communes suisses d'où proviennent les 2806 personnes qui se sont installées dans le canton du Jura. Pour plus des trois quarts de ces localités (407), le flux peut être qualifié de faible, étant donné qu'il concerne moins de cinq personnes. Pour une commune sur six, ce flux touche de cinq à neuf personnes.



Graphique 2: Principales origines des personnes venues s'installer dans le canton du Jura. (1995-2000)



Carte 2: Origine des personnes venues s'installer dans le canton du Jura (1995-2000).

A la lecture de la carte 2 et du graphique 2, on remarque que trois principes s'entrecroisent pour expliquer la répartition spatiale des flux résidentiels en direction du canton du Jura. Ces derniers suivent en effet une logique de proximité, de frontière linguistique et de hiérarchie urbaine<sup>11</sup>.

C'est tout d'abord une logique de proximité qui prévaut. Le canton du Jura attire des habitants des régions limitrophes, en particulier des districts de Moutier et de Courtelary. Plus précisément, on peut citer les communes de Moutier (principale provenance avec 269 personnes, soit près de 10% du total des arrivées depuis le reste de la Suisse), Tramelan (67), Tavannes (37), Saint-Imier (31), Bévillard (30), Malleray (29), Saicourt (24), Court (22), Roches (19), Reconvilier (17), etc.

La proximité explique également le fait que certaines communes des demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne se distinguent: Bâle (173), Laufon (28), Binningen (24), Allschwil (20), Reinach (18), Pratteln (17), Muttenz (12), Oberwil (12), Frenkendorf (12), etc. On identifie également les villes proches du canton du Jura situées en territoire neuchâtelois (La Chaux-de-Fonds: 123; Neuchâtel: 71; Le Locle: 44) ou bernois (Bienne: 124).

Un deuxième facteur explicatif de cette répartition inégale réside dans le tracé de la frontière linguistique qui représente une zone plus ou moins étanche aux migrations internes. On identifie en effet un clivage marqué entre la Suisse romande et les autres régions. La frontière linguistique – qui induit une distance psychologique et culturelle – ajoutée au faible dynamisme économique du canton du Jura limite son aire d'influence. Une exception à cette règle est néanmoins constituée par la région bâloise.

Un troisième schéma d'explication renvoie à la hiérarchie urbaine dans le sens où les mouvements les plus importants proviennent des zones les plus peuplées. Ce facteur explique l'importance de Bâle (173), Bienne (124), La Chaux-de-Fonds (123), Genève (79), Lausanne (71), Neuchâtel (71), Zurich (40), Berne (34), Fribourg (30), etc. Le fait que cette liste ne corresponde pas exactement à la hiérarchie des villes suisses s'explique notamment par le jeu des deux autres facteurs identifiés.

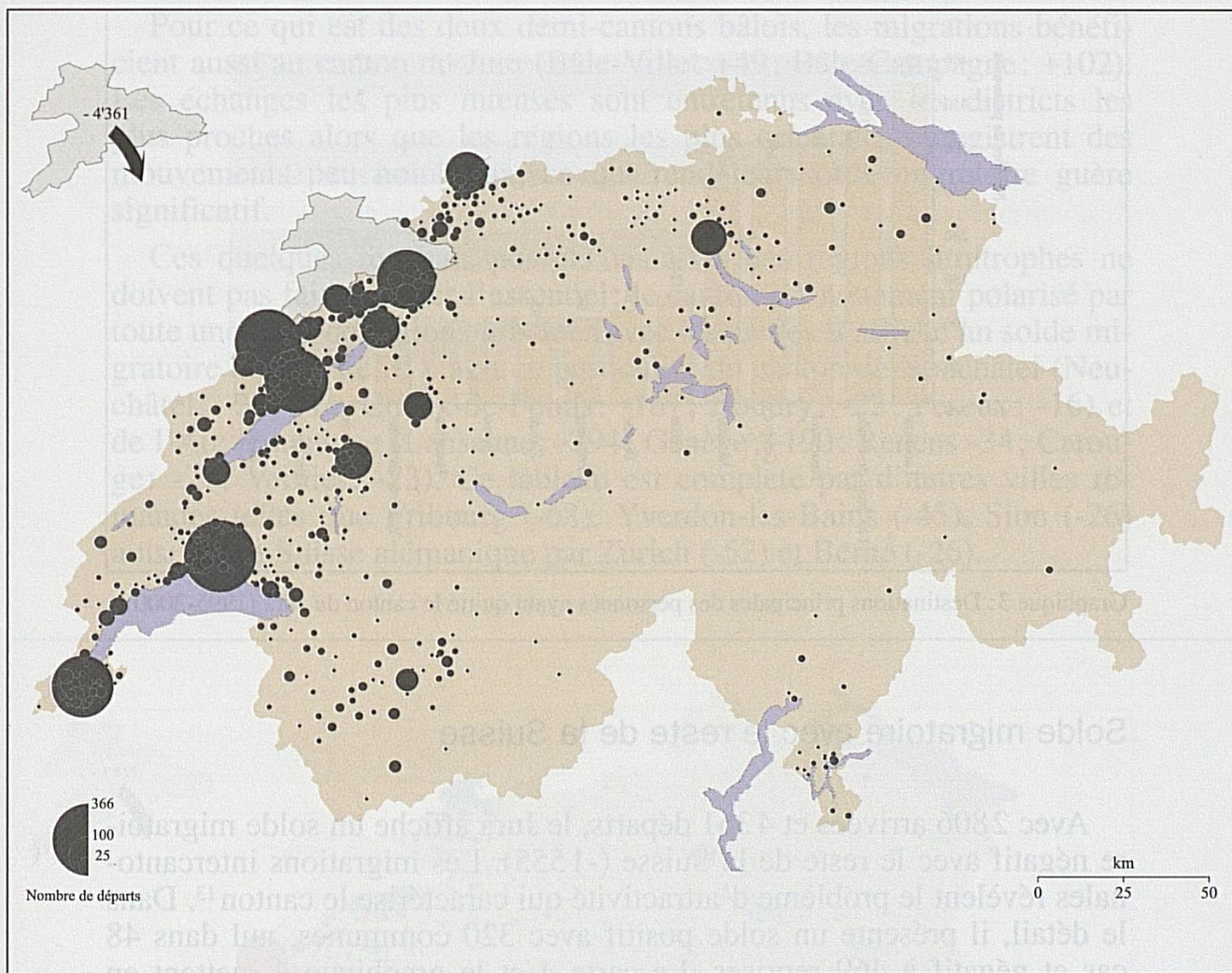
### Destination des personnes ayant quitté le canton du Jura

La même question issue du recensement fédéral de la population permet de connaître la destination des personnes qui ont quitté le canton du Jura<sup>12</sup>. En 2000, 4361 individus habitant hors des frontières jurassiennes ont déclaré y avoir vécu cinq ans auparavant.

La carte 3 et le graphique 3 situent les 610 communes où se sont installées ces personnes. Pour la majorité des localités, les flux migratoires sont de faible envergure: trois communes sur quatre (454) ont attiré moins de cinq Jurassiens et 93, soit 15 %, entre cinq et neuf.

La répartition des personnes qui ont quitté le canton du Jura ressemble à la carte de celles qui sont venues s'y installer. Les trois logiques identifiées à la section précédente ressortent à nouveau.

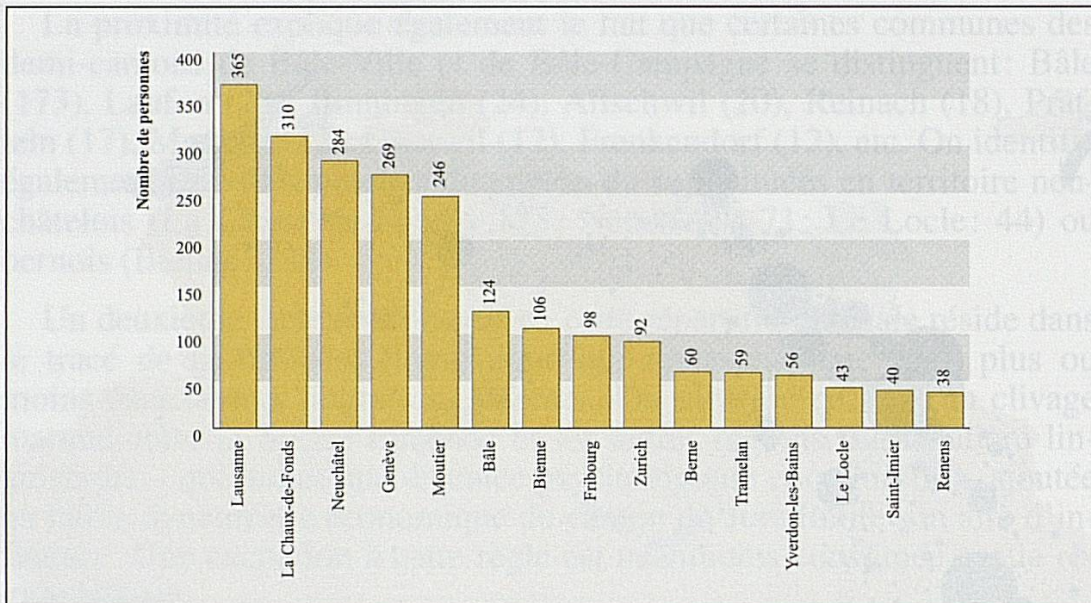
La logique de proximité est clairement identifiable. On retrouve des communes du Jura bernois telles que Moutier (246), Tramelan (59), Saint-Imier (40), Tavannes (34), Court (31), Reconvilier (25), Malleray (19),



Carte 3: Destination des personnes ayant quitté le canton du Jura (1995-2000).

Perrefitte (19), Bévillard (15), etc. Les villes entourant le canton se singularisent également: La Chaux-de-Fonds (310), Neuchâtel (284), Bâle (124), Bienne (106) et Le Locle (43).

L'obstacle à la mobilité résidentielle que représente la frontière linguistique apparaît aussi de façon évidente, l'essentiel des flux étant orientés vers la Suisse romande. De même, une logique de hiérarchie urbaine est à l'œuvre et elle semble même jouer un rôle plus conséquent pour les départs que pour les arrivées. Cette hiérarchie est en effet davantage respectée en ce qui concerne les personnes qui quittent le Jura: Lausanne (365), Genève (269), Bâle (124), Fribourg (98), Zurich (92), Berne (60), etc. Ces villes sont côtoyées par des centres de rang inférieur mais plus proches (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Bienne, Le Locle).



Graphique 3: Destinations principales des personnes ayant quitté le canton du Jura (1995-2000).

## Solde migratoire avec le reste de la Suisse

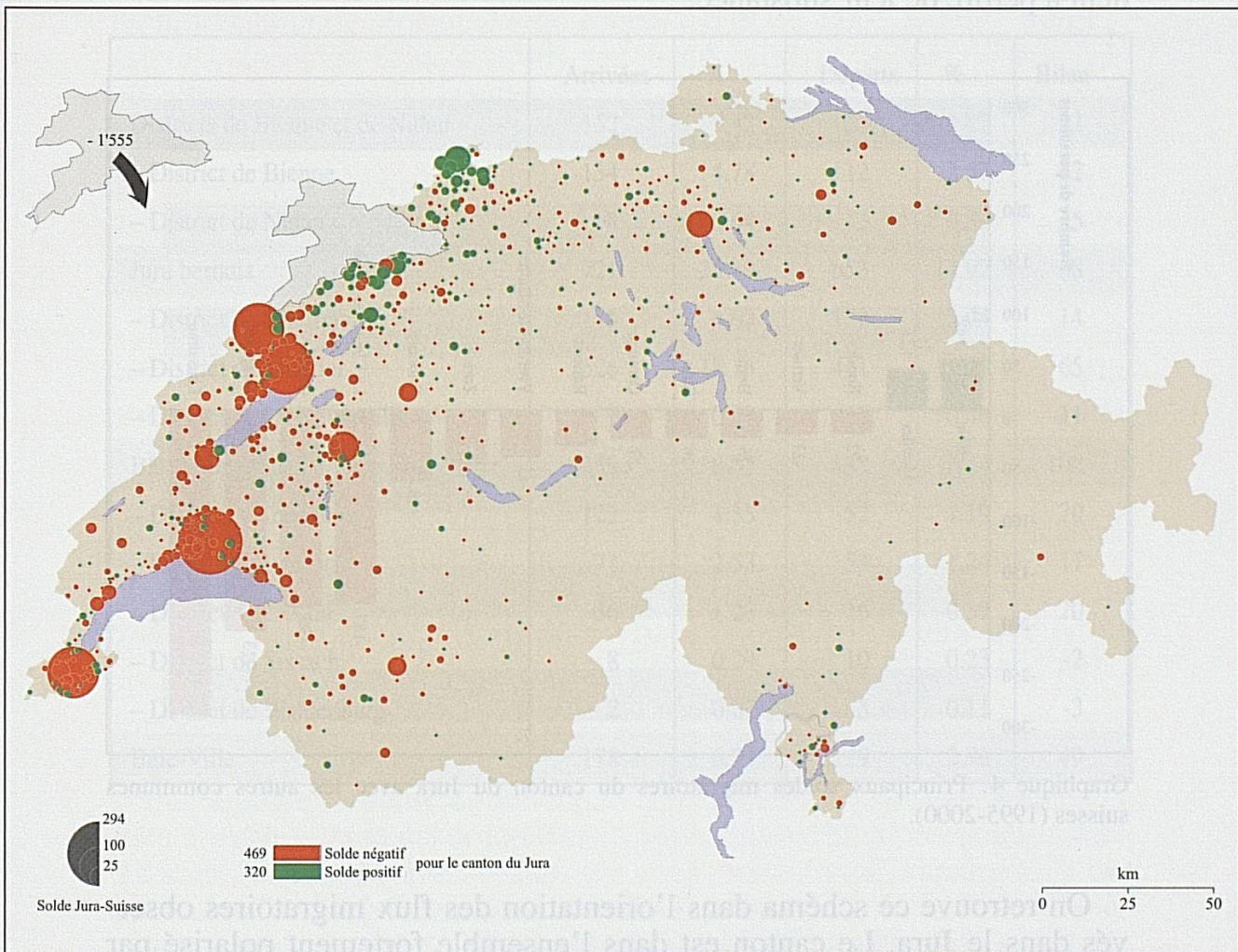
Avec 2806 arrivées et 4361 départs, le Jura affiche un solde migratoire négatif avec le reste de la Suisse (-1555). Les migrations intercantionales révèlent le problème d'attractivité qui caractérise le canton<sup>13</sup>. Dans le détail, il présente un solde positif avec 320 communes, nul dans 48 cas et négatif à 469 reprises. La carte 4 et le graphique 4 mettent en exergue les logiques spatiales qui se cachent derrière ces chiffres.

Les bilans positifs révèlent la zone d'attraction du Jura. Deux régions ressortent: la région bâloise et le nord du canton de Berne (Jura bernois et Bienne). Le canton du Jura a en effet enregistré des soldes positifs par rapport notamment à Bâle (+49), Moutier (+23), Bienne (+18), Allschwil (+16), Bévillard (+15), Binningen (+14), Champoz (+14), Pratteln (+13), Saicourt (+11), Reinach (+11), Frenkendorf (+11), Malleray (+10), Renan (+9), Cormoret (+9), Tramelan (+8), Laufon (+8), La Ferrière (+8), Oberwil (+8), Grellingen (+8) ou Saules (+8).

Remarquons que certaines communes localisées dans ces régions présentent un profil opposé: c'est le cas de Perrefitte (-15), Sonvilier (-9), Court (-9) et Saint-Imier (-9). Elles ne permettent toutefois pas de rééquilibrer les bilans migratoires régionaux par rapport au canton du Jura (tableau 1). Ainsi, les districts de Moutier et de Courtelary présentent des soldes favorables au Jura de respectivement +65 et +14. C'est également le cas de la région biennoise alors que l'inverse se produit, mais dans une moindre mesure, dans le district de La Neuveville.

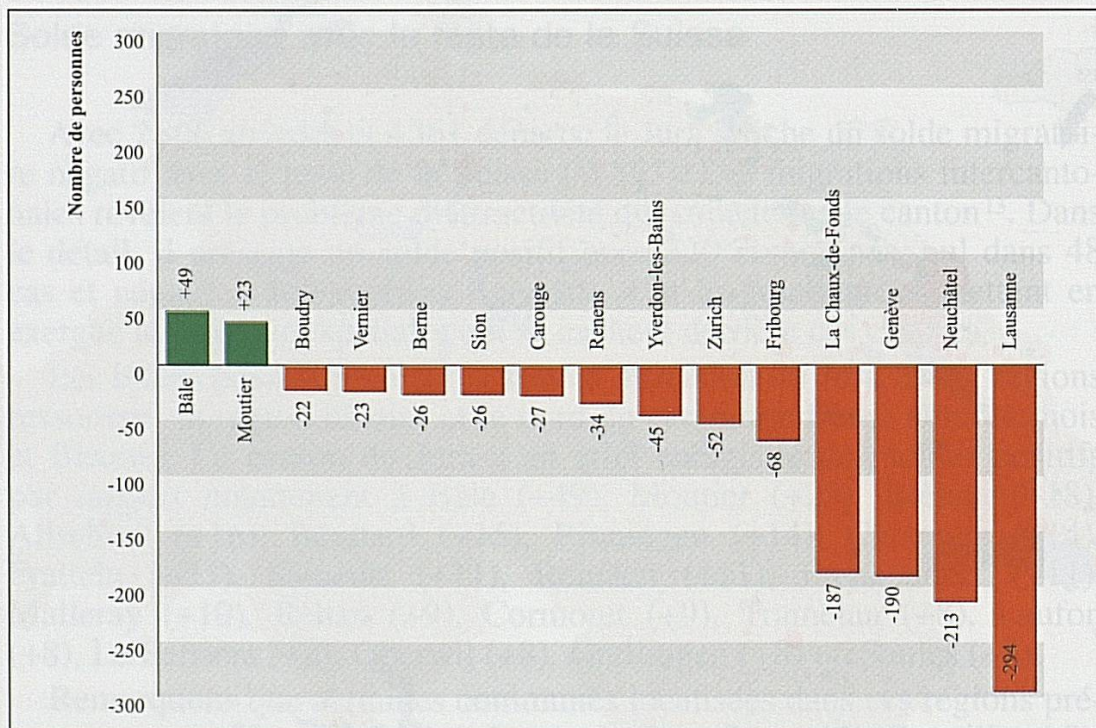
↳ Pour ce qui est des deux demi-cantons bâlois, les migrations bénéficient aussi au canton du Jura (Bâle-Ville: +49; Bâle-Campagne: +102). Les échanges les plus intenses sont entretenus avec les districts les plus proches alors que les régions les plus orientales enregistrent des mouvements peu nombreux, ce qui rend leur solde migratoire guère significatif.

Ces quelques résultats positifs vis-à-vis des régions limitrophes ne doivent pas faire oublier l'essentiel: le canton est nettement polarisé par toute une série de régions urbaines avec lesquelles il affiche un solde migratoire déficitaire. Il s'agit en particulier du canton de Neuchâtel (Neuchâtel: -213; La Chaux-de-Fonds: -187; Boudry: -22; Peseux: -16) et de l'Arc lémanique (Lausanne: -294; Genève; -190; Renens -34; Carouge: -27; Vernier: -23). Ce tableau est complété par d'autres villes romandes telles que Fribourg (-68), Yverdon-les-Bains (-45), Sion (-26) ainsi qu'en Suisse alémanique par Zurich (-52) et Berne (-26).



Carte 4: Soldes migratoires du canton du Jura avec les communes suisses (1995-2000).

Les résultats obtenus correspondent à la tendance majeure qui caractérise l'évolution de l'organisation du territoire national: la métropolisation. Ce processus n'est pas à considérer comme un simple phénomène de croissance des grandes agglomérations mais implique également la concentration des activités économiques les plus qualifiées dans le haut de la hiérarchie urbaine. Il engendre la formation d'espaces métropolitains qui bénéficient de processus de concentration dans les domaines économiques, culturels, politiques et démographiques. En Suisse, cinq régions métropolitaines, formées de plusieurs agglomérations entretenant des liens étroits entre elles, ont été identifiées: Zurich (qui englobe notamment Winterthour, Baden et Zoug), Berne, Bâle, Genève-Lausanne et le Tessin (Bellinzone, Locarno, Lugano, Chiasso)<sup>14</sup>. Le processus de métropolisation renforce les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine et affaiblit le poids économique et démographique des villes moyennes. Les régions les plus périphériques, trop éloignées pour bénéficier de la croissance des centres, connaissent un affaiblissement et tendent à perdre de leur substance.



Graphique 4: Principaux soldes migratoires du canton du Jura avec les autres communes suisses (1995-2000).

On retrouve ce schéma dans l'orientation des flux migratoires observés dans le Jura. Le canton est dans l'ensemble fortement polarisé par les centres de niveau supérieur et, plus particulièrement, par ceux qui

sont situés en Romandie. L'exception bâloise n'est qu'une contradiction apparente. La métropolisation s'accompagne en effet à l'échelle des agglomérations d'un processus de périurbanisation. Apparu dans les années 1970, ce dernier peut être défini comme une urbanisation diffuse qui se produit en milieu rural au voisinage des pôles urbains<sup>15</sup>. Il implique la diffusion de certaines fonctions de la ville telles que l'habitat. Les communes périurbaines sont à considérer comme un espace de pendularité, une proportion conséquente de leurs résidents se rendant dans la ville-centre pour y travailler. Le Jura semble ainsi bénéficier quelque peu de la proximité de la troisième agglomération helvétique. Ce phénomène demeure cependant de faible ampleur (en raison de la frontière linguistique, du relatif éloignement, etc.) et ne parvient pas, loin s'en faut, à contrer les conséquences de l'attrait exercé par les agglomérations lausannoise, genevoise ou neuchâteloise.

Tableau 1 : Solde migratoire entre le Jura et certains districts limitrophes (1995-2000).

	Arrivées	%	Départs	%	Bilan
Districts de Bienne et de Nidau	152	5.42	125	2.87	27
– District de Bienne	134	4.78	112	2.57	22
– District de Nidau	18	0.64	13	0.30	5
Jura bernois	721	25.69	653	14.97	68
– District de Courtelary	186	6.63	172	3.94	14
– District de Moutier	526	18.75	461	10.57	65
– District de La Neuveville	9	0.32	20	0.46	-11
Bâle-Campagne	239	8.52	137	3.14	102
– District d'Arlesheim	122	4.35	52	1.19	70
– District de Laufon	71	2.53	54	1.24	17
– District de Liestal	36	1.28	16	0.37	20
– District de Sissach	8	0.29	10	0.23	-2
– District de Waldenburg	2	0.07	5	0.11	-3
Bâle-Ville	178	6.34	129	2.96	49

## Flux migratoires à l'intérieur du canton du Jura (1995-2000)

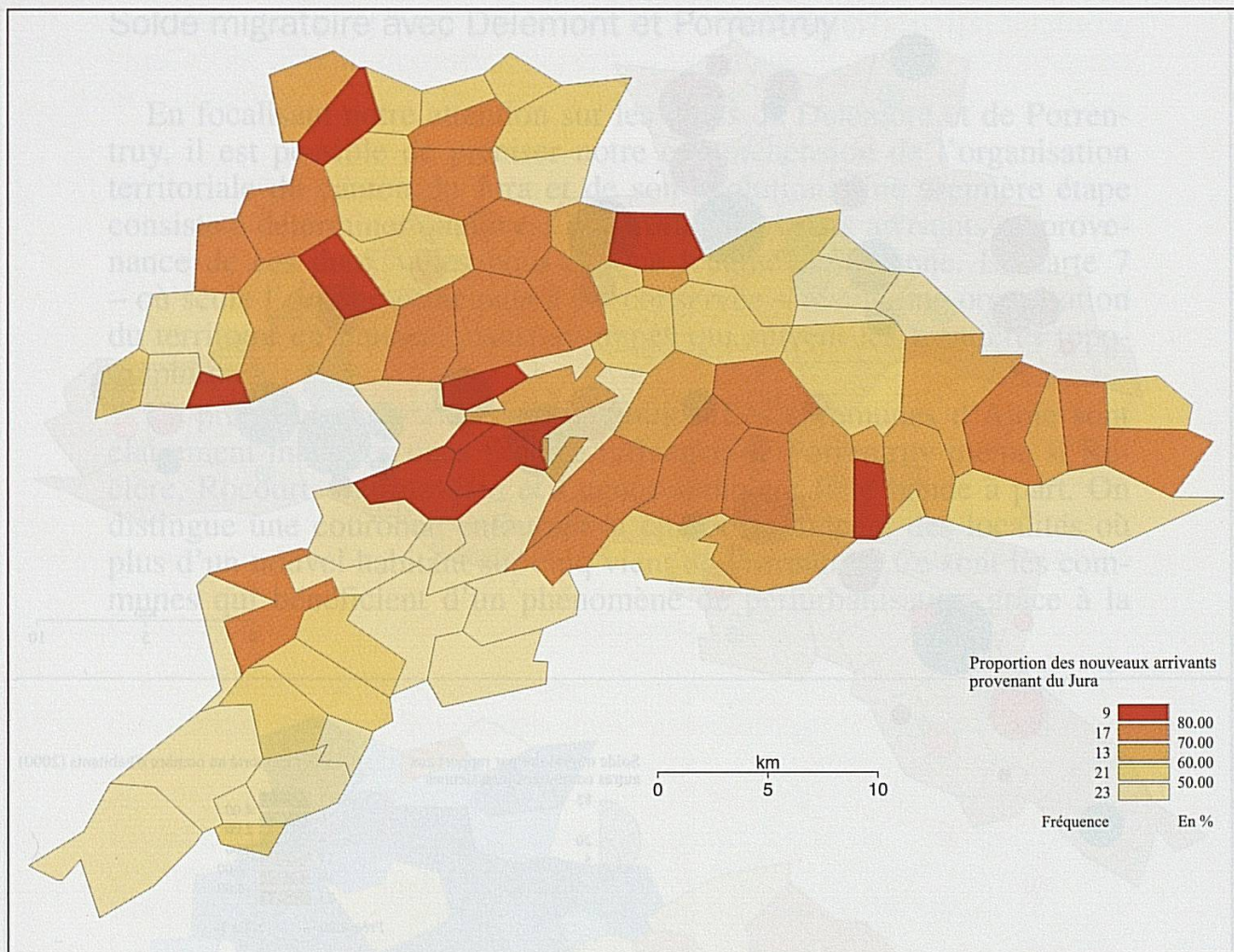
Cette deuxième partie de l'analyse se situe à l'échelle des communes jurassiennes. L'objectif consiste à mieux comprendre la mobilité résidentielle au sein des frontières cantonales et à déterminer quelles sont les communes qui gagnent et celles qui perdent des habitants dans le cadre des mouvements internes au Jura.

### Solde migratoire avec les autres communes jurassiennes

Entre 1995 et 2000, 7036 personnes ont changé de commune tout en restant à l'intérieur du Jura. Ainsi, sur 100 nouveaux arrivants dans les communes jurassiennes, environ 60 proviennent d'une autre partie du canton.

D'importantes disparités sont observées entre les communes. Pour 44 d'entre elles, la part des nouveaux arrivants en provenance du Jura est inférieure à 60%. Ce sont les communes relativement attractives pour les personnes venant de l'extérieur du canton: il s'agit en premier lieu des deux villes et des communes des Franches-Montagnes. Les deux villes semblent jouer le rôle de point de chute pour les migrants de l'extérieur du canton, même si les ressortissants des autres communes jurassiennes y représentent encore la majorité des arrivées (59.48% pour Porrentruy et 52.72% pour Delémont). Quant aux Franches-Montagnes, on peut plus spécifiquement attribuer leur profil aux migrations de proximité avec les régions limitrophes appartenant à d'autres cantons. Relevons finalement la présence de certaines petites communes qui n'enregistrent que peu de mouvements et où l'arrivée de quelques personnes peut faire varier considérablement les résultats.

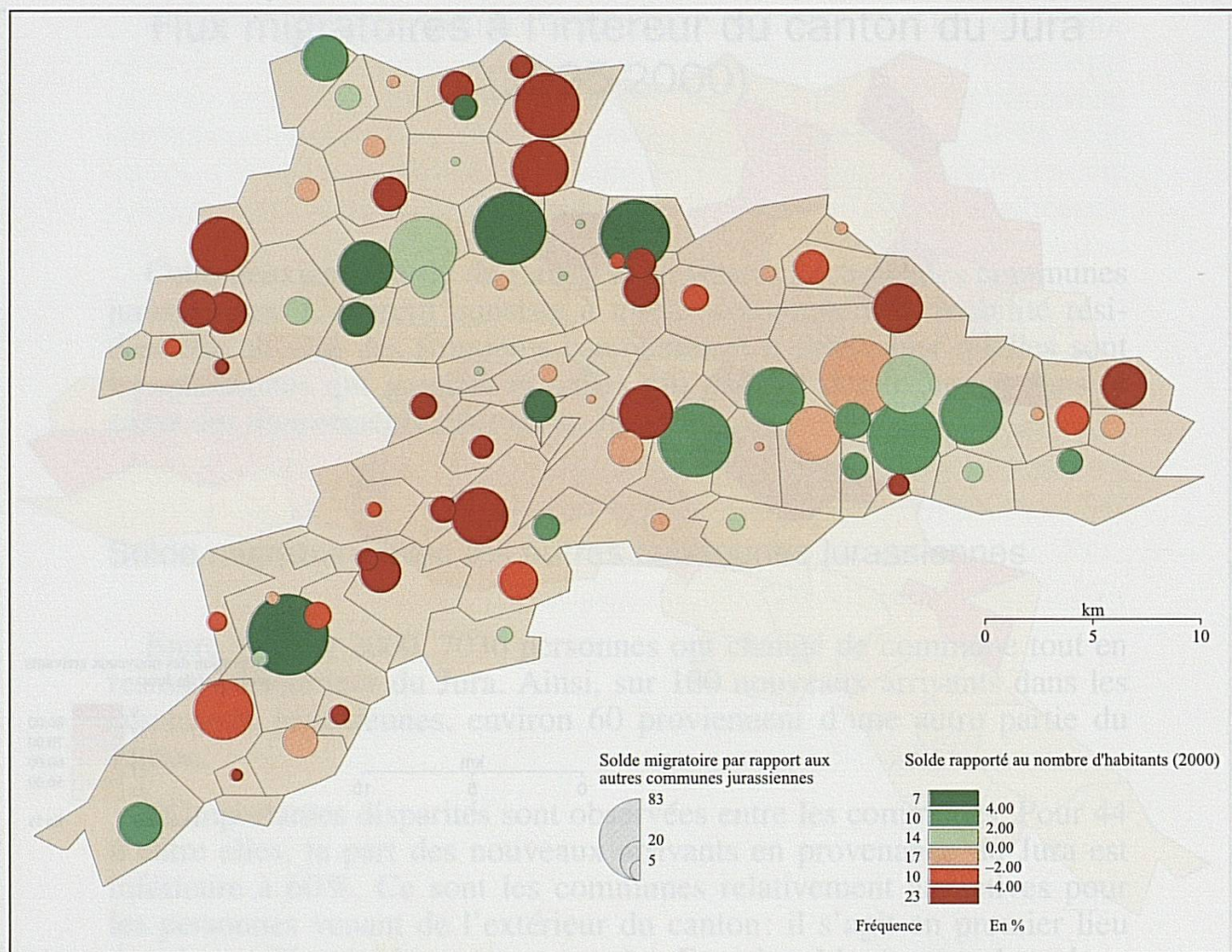
Les communes où les proportions sont supérieures à la valeur cantonale se situent dans le Clos du Doubs, autour de Porrentruy et sur un axe s'étendant de Saulcy à Mervelier. Il s'agit des communes qui bénéficient particulièrement de la venue de personnes qui résident déjà dans le canton. Les valeurs les plus élevées sont observées à Epiqueuz (100%), Montenol (96.00%), Châtillon (91.04%), Seleute (88.89%), Courtedoux (84.38%), Buix (83.93%), Epauvillers (83.33%), Charmoille (80.15%), Roche-d'Or (80.00%), etc.



Carte 5: Proportion des nouveaux arrivants en provenance du Jura (1995-2000).

En tenant compte non seulement des départs mais également des arrivées, nous sommes en mesure de déterminer le bilan migratoire entre les communes jurassiennes. Ce dernier a ensuite été rapporté à la population résidente de 2000<sup>16</sup>.

Un total de 31 communes a enregistré un solde migratoire positif avec le reste du canton. Elles sont localisées à l'est et à l'ouest de Delémont ainsi qu'en Ajoie sur un axe Chevenez-Porrentruy-Charmoille. D'autres localités (comme Les Bois, Saignelégier, Montenol ou Boncourt) complètent cette liste. En valeur absolue, celles qui gagnent le plus d'habitants en provenance du Jura sont Saignelégier (+82), Bassecourt (+67), Alle (+66), Courrendlin (+66), Charmoille (+61), Porrentruy (+55), Vicques (+49), Develier (+43), Courroux (+42) et Courtedoux (+37). En termes de proportion de la population résidente, les soldes les plus élevés sont relevés à Montenol (+17.50%), Charmoille (+14.91%) et Courtedoux (+5.26%).



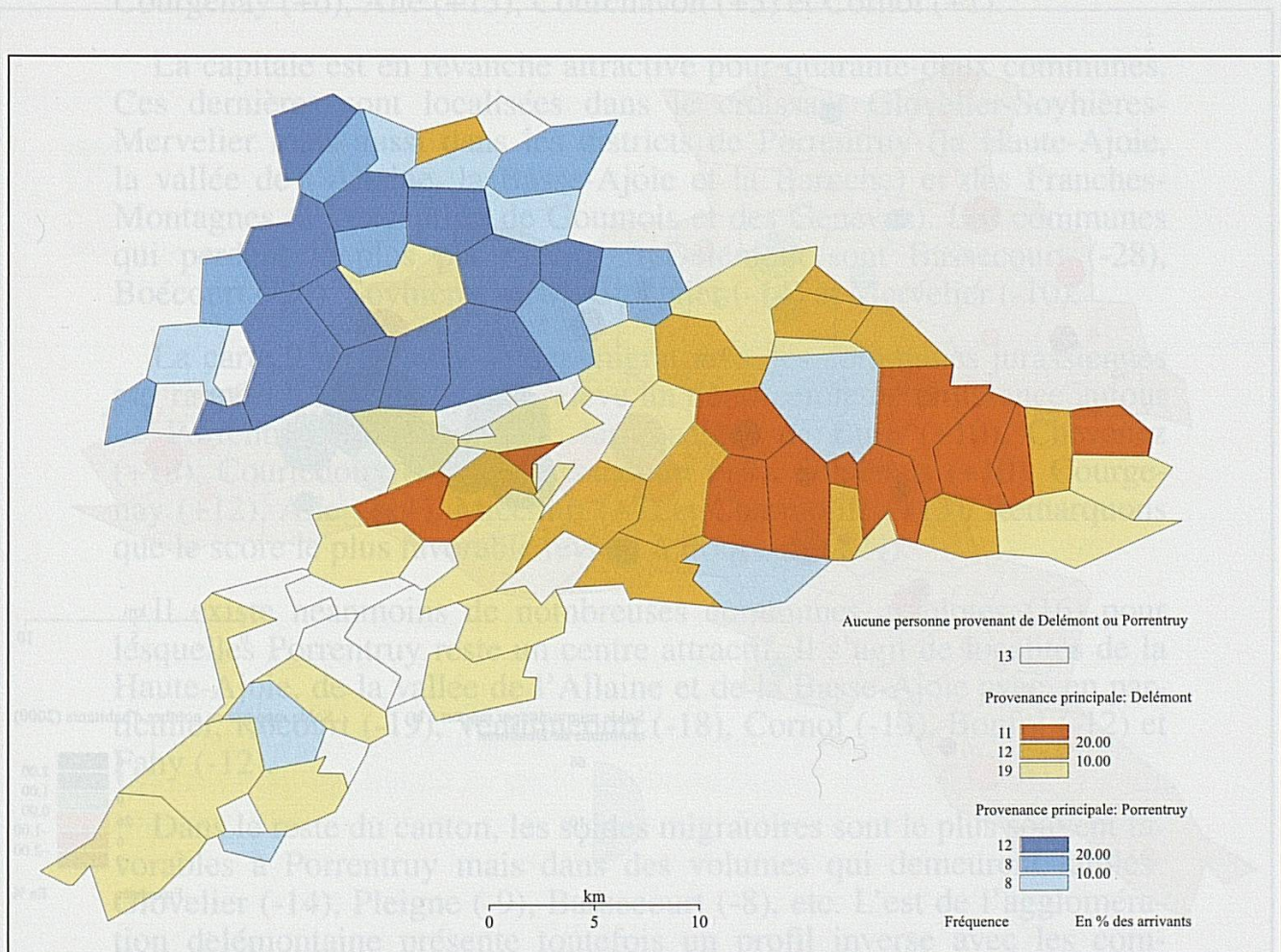
Carte 6: Solde migratoire entre les communes jurassiennes (1995-2000).

Les communes qui perdent des habitants au profit d'autres communes jurassiennes sont au nombre de 50<sup>17</sup>. En plus de la ville de Delémont, les localités en question sont situées dans la périphérie des districts de Porrentruy (Haute-Ajoie, Basse-Ajoie), de Delémont (est du Val-Terbi, ouest de la Haute-Sorne, nord du district), des Franches-Montagnes (autour de Saignelégier) ainsi que dans le Clos du Doubs. Les pertes les plus conséquentes affectent Delémont (-73), Bonfol (-53), Le Noirmont (-44), Fahy (-42), Saint-Brais (-40) et Vendlincourt (-40). En pourcentages, ce sont les communes de Montfavergier (-21.95%), Saint-Brais (-20.00%), Rocourt (-16.67%), Pleujouse (-14.29%) et Fahy (-11.73%) qui se profilent.

## Solde migratoire avec Delémont et Porrentruy

En focalisant notre attention sur les villes de Delémont et de Porrentruy, il est possible de préciser notre compréhension de l'organisation territoriale du canton du Jura et de son évolution. Une première étape consiste à déterminer quelle est la part des nouveaux arrivants en provenance de ces deux villes pour chaque localité jurassienne. La carte 7 – où seule l'origine principale a été conservée – révèle une organisation du territoire en plusieurs sous-systèmes qui suivent les frontières topographiques.

Le premier est le sous-système ajoulot. Les communes d'Ajoie sont clairement intégrées dans l'aire d'influence de Porrentruy même si Réclère, Rocourt, Beurnevésin et Lugnez semblent faire bande à part. On distingue une couronne entourant la cité et regroupant des localités où plus d'un nouvel habitant sur cinq vient de Porrentruy. Ce sont les communes qui bénéficient d'un phénomène de périurbanisation grâce à la

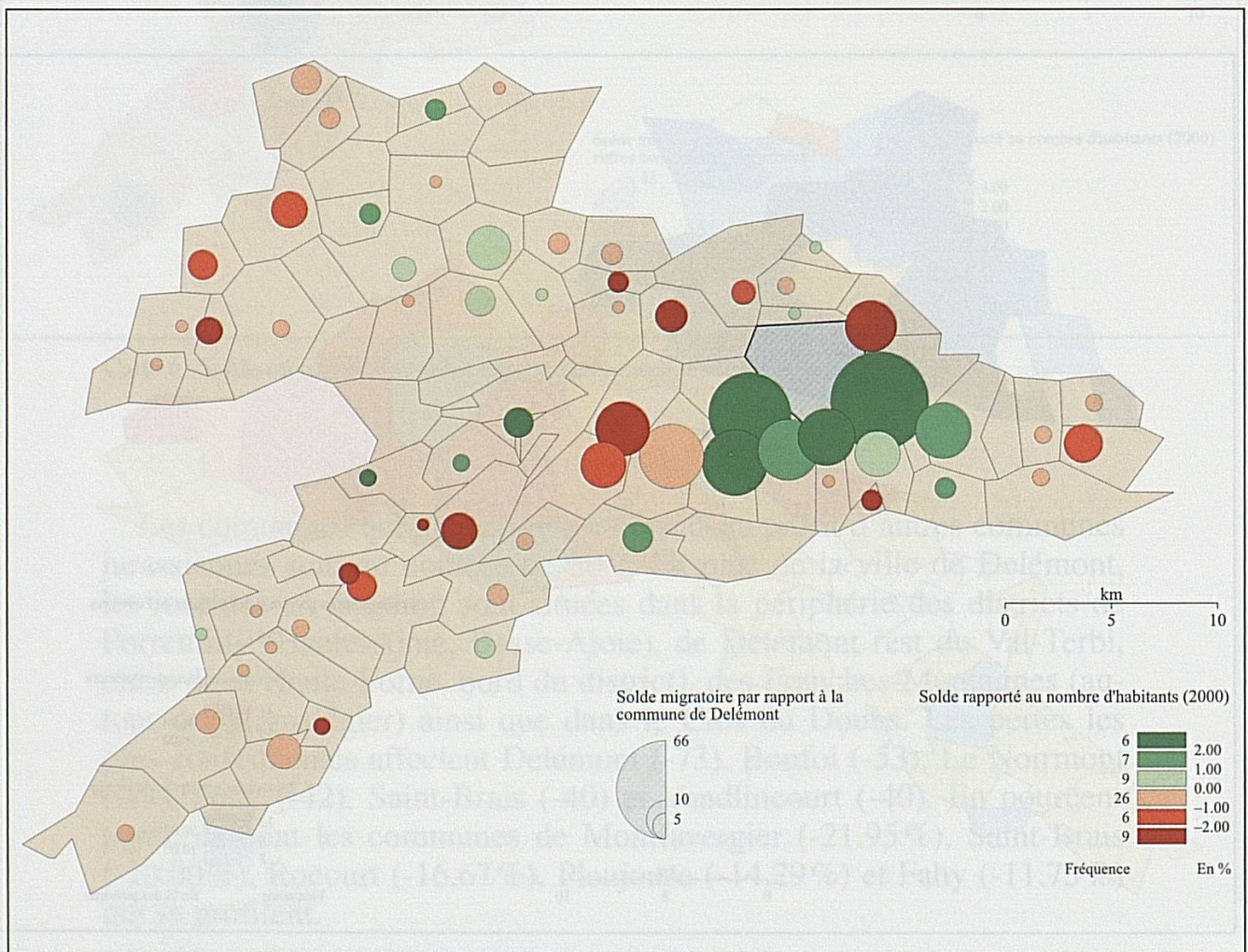


Carte 7: Nouveaux arrivants en provenance de Porrentruy ou de Delémont, en pourcentage du total des arrivées (1995-2000).

proximité du centre bruntrutain: Courtedoux (44.53%; 57), Bressaucourt (40.48%; 34), Fontenais (37.26%; 79), Bure (34.52%; 29), Courgenay (27.40%; 97), Chevenez (27.08%; 26), etc.

Le phénomène de diffusion de la fonction résidentielle dans les communes proches de Delémont est encore plus prononcé. Dans neuf communes environnantes, plus d'un nouvel arrivant sur cinq est un ancien Delémontain: Rossemaison (49.40%; 41), Courroux (35.20%; 170), Develier (33.47%; 82), Courtételle (28.61%; 105), Courrendlin (27.50%; 140), Courfaivre (25.09%; 67), Vicques (24.67%; 74), Montsevelier (24.39%; 10) et Courchapoix (22.22%; 16). Une deuxième ceinture est observée avec des communes qui affichent des proportions oscillant entre 10 et 20%.

Les Franches-Montagnes et le Clos du Doubs n'attirent par contre que peu d'habitants de Delémont et Porrentruy. Si le Clos du Doubs est



Carte 8: Solde migratoire des communes jurassiennes avec Delémont (1995-2000).

peu dynamique démographiquement, les Franches-Montagnes bénéficient d'un apport de population de l'extérieur du canton (Montagnes neuchâteloises et Jura bernois).

En calculant le bilan de chaque commune par rapport à Delémont, on identifie plus clairement encore le processus de périurbanisation qui est à l'œuvre. Certaines communes situées à proximité de la capitale cantonale sont manifestement attractives pour la population de cette dernière. Le solde migratoire dépasse les vingt personnes à Courroux (+65), Develier (+46), Courfaivre (+29), Courtételle (+25), Rossemaison (+22) et Vicques (+21).

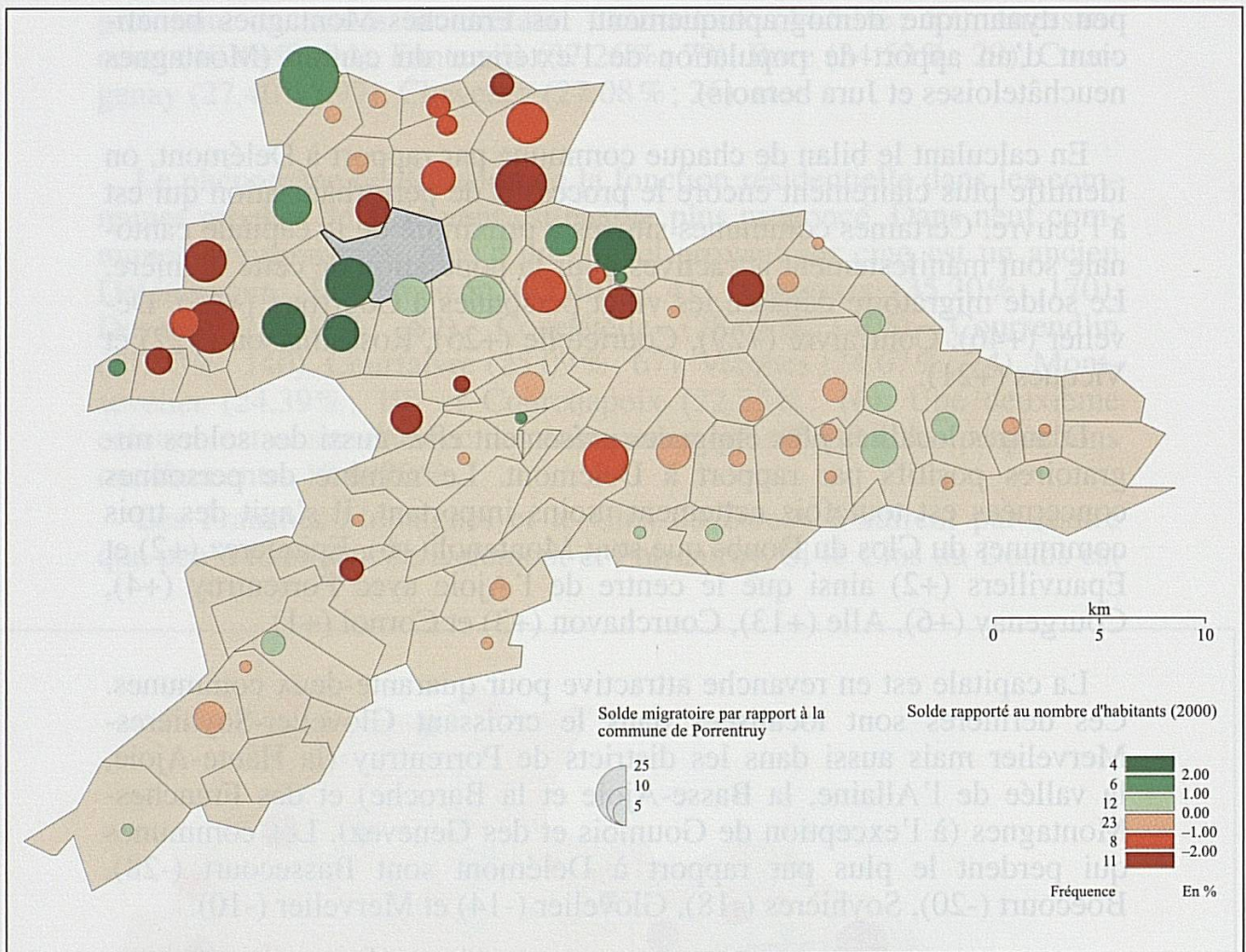
D'autres localités plus éloignées présentent elles aussi des soldes migratoires positifs par rapport à Delémont. Le nombre de personnes concernées est toutefois nettement moins important. Il s'agit des trois communes du Clos du Doubs que sont Montenol (+6), Epiquez (+2) et Epauvillers (+2) ainsi que le centre de l'Ajoie avec Porrentruy (+4), Courgenay (+6), Alle (+13), Courchavon (+3) et Cornol (+1).

La capitale est en revanche attractive pour quarante-deux communes. Ces dernières sont localisées dans le croissant Glovelier-Soyhières-Mervelier mais aussi dans les districts de Porrentruy (la Haute-Ajoie, la vallée de l'Allaine, la Basse-Ajoie et la Baroche) et des Franches-Montagnes (à l'exception de Goumois et des Genevez). Les communes qui perdent le plus par rapport à Delémont sont Bassecourt (-28), Boécourt (-20), Soyhières (-18), Glovelier (-14) et Mervelier (-10).

La carte 9 montre les soldes migratoires des communes jurassiennes par rapport à Porrentruy. On relève un demi-cercle de croissance autour de Porrentruy et qui englobe les localités de Bure (+10), Chevenez (+13), Courtedoux (+16), Bressaucourt (+9), Fontenais (+10), Courgenay (+12), Alle (+11), Miécourt (+7) et Charmoille (+13). Remarquons que le score le plus favorable revient à Boncourt (+24).

Il existe néanmoins de nombreuses communes ajoulotes (16) pour lesquelles Porrentruy reste un centre attractif. Il s'agit de localités de la Haute-Ajoie, de la vallée de l'Allaine et de la Basse-Ajoie avec, en particulier, Rocourt (-19), Vendlincourt (-18), Cornol (-13), Bonfol (-12) et Fahy (-12).

Dans le reste du canton, les soldes migratoires sont le plus souvent favorables à Porrentruy mais dans des volumes qui demeurent faibles: Glovelier (-14), Pleigne (-9), Bassecourt (-8), etc. L'est de l'agglomération delémontaine présente toutefois un profil inverse avec les communes de Courrendlin (+9), Courroux (+6), Vicques (+5) et Soyhières (+4).



Carte 9: Solde migratoire des communes jurassiennes avec Porrentruy (1995-2000).

Des similitudes existent dans les caractéristiques des deux pôles jurassiens. Ils perdent des habitants au profit de la plupart des communes limitrophes. Ces dernières attirent la majorité des personnes qui quittent l'une des deux villes pour une autre commune jurassienne. On retrouve donc le phénomène de périurbanisation observé dans la plupart des agglomérations suisses. Simultanément, les deux centres enregistrent des soldes positifs par rapport aux régions les plus périphériques du canton. Cela explique pourquoi la ville de Porrentruy présente finalement un bilan positif vis-à-vis du reste du Jura (+55). Le phénomène de périurbanisation est plus marqué à Delémont, raison pour laquelle le solde interne au canton lui est défavorable (-73).

## Synthèse

L'analyse des flux résidentiels qui ont eu lieu entre 1995 et 2000 permet de préciser la position du canton du Jura dans son contexte géographique et de souligner quelques composantes de la dynamique territoriale à l'œuvre à l'intérieur de ses frontières.

Par rapport au reste de la Suisse, les principaux flux en direction et en provenance du canton du Jura obéissent à trois logiques complémentaires. L'intensité des flux migratoires dépend en effet de la proximité de la commune en question par rapport au Jura, de la région linguistique à laquelle elle appartient ainsi que de sa position dans la hiérarchie urbaine, position mesurée notamment par son poids démographique.

En établissant le bilan migratoire intercantonal, on remarque le déficit du Jura en termes d'attractivité. Alors que 4361 Jurassiens ont quitté le canton, seules 2806 personnes ont emprunté le chemin inverse (soit une différence de -1555). En analysant ces résultats commune par commune, on remarque que le Jura est lui-même attractif pour les régions voisines que sont le nord du canton de Berne et la région bâloise. Bien que la ville de Bâle et, dans une moindre mesure, celle de Bienne fassent figure d'exceptions, on observe en règle générale une forte polarisation exercée de la part des régions urbaines et métropolitaines. C'est particulièrement le cas des agglomérations du canton de Neuchâtel et de l'Arc lémanique.

A l'échelle locale, environ 60% des nouveaux arrivants proviennent en fait d'une autre commune jurassienne. Les communes qui affichent un taux inférieur sont les deux centres urbains et, globalement, celles qui jouxtent d'autres cantons à l'instar des Franches-Montagnes.

En regardant le solde migratoire entre les communes jurassiennes, des disparités conséquentes sont observées. Celles qui gagnent font essentiellement partie des zones périurbaines entourant Delémont et Porrentruy. Elles profitent notamment d'un apport démographique en provenance de ces deux centres.

Relevons que ces migrations internes au canton du Jura s'apparentent en réalité à un jeu à somme nulle: certaines communes jurassiennes gagnent des habitants au détriment des autres. Ce constat soulève la question de la nécessité de définir une politique régionale ou cantonale coordonnée, étant donné que la stratégie des collectivités locales dans le domaine du marketing démographique semble s'adresser principalement à leurs habitants ou à ceux des communes environnantes. Ces propos sont corroborés par les derniers résultats de la politique foncière adoptée par la ville de Porrentruy. Dans deux lotissements du chef-lieu ajoulot

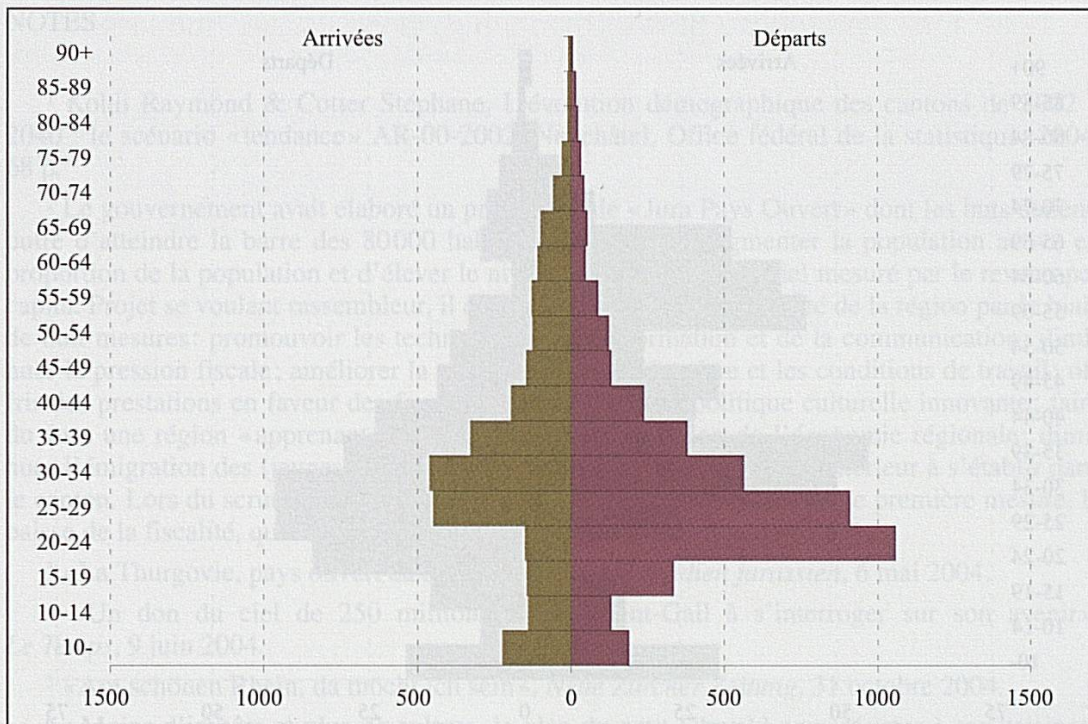
destinés à accueillir des villas individuelles, il est estimé que la proportion de parcelles vendues à des personnes venant de l'extérieur de la commune oscille entre un quart et un tiers<sup>18</sup>.

## Ouvertures

Le premier article paru dans les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation a permis de déterminer l'évolution démographique des 82 communes du canton. Cette deuxième contribution s'est intéressée aux flux résidentiels entre le Jura et les autres régions suisses et, dans un deuxième temps, entre les communes jurassiennes elles-mêmes. Des questions de deux ordres restent ouvertes: le profil des migrants (caractéristiques démographiques, sociologiques, économiques, etc.) et les motivations à la base de leurs choix résidentiels. La réponse à ces interrogations permettrait de préciser et d'approfondir les résultats obtenus par ces deux premières recherches.

En effet, jusqu'à présent, les flux migratoires ont été envisagés de manière agrégée. Cette opération peut masquer des comportements résidentiels différents selon les catégories socioprofessionnelles, les classes d'âge ou les types de ménages. Pour illustrer ces propos, nous nous sommes penchés sur la question de l'âge des migrants.

Nous avons ainsi dissocié les flux migratoires selon la structure par âge. Le graphique 5 permet de visualiser la répartition des 2806 personnes qui sont venues s'installer dans le Jura et des 4361 individus qui l'ont quitté. L'âge moyen des immigrants (35.18 ans) est plus élevé que celui des émigrants (30.19 ans). Ceci s'explique par le fait qu'il y a davantage de départs que d'arrivées dans les couches les plus jeunes de la population active (soit de 15 à 44 ans). Les différences les plus nettes concernent les jeunes adultes: -190 pour les 15 à 19 ans, -909 pour les 20 à 24 ans, -460 pour les 25 à 30 ans et -101 en ce qui concerne les 30 à 34 ans. On retrouve ici les personnes qui déménagent pour des raisons de formation (ce qui explique partiellement les bilans négatifs par rapport à certaines villes universitaires telles que Neuchâtel, Lausanne, Genève, etc.) ou qui, récemment formées, ne trouvent pas d'emploi répondant à leur profil dans le Jura.



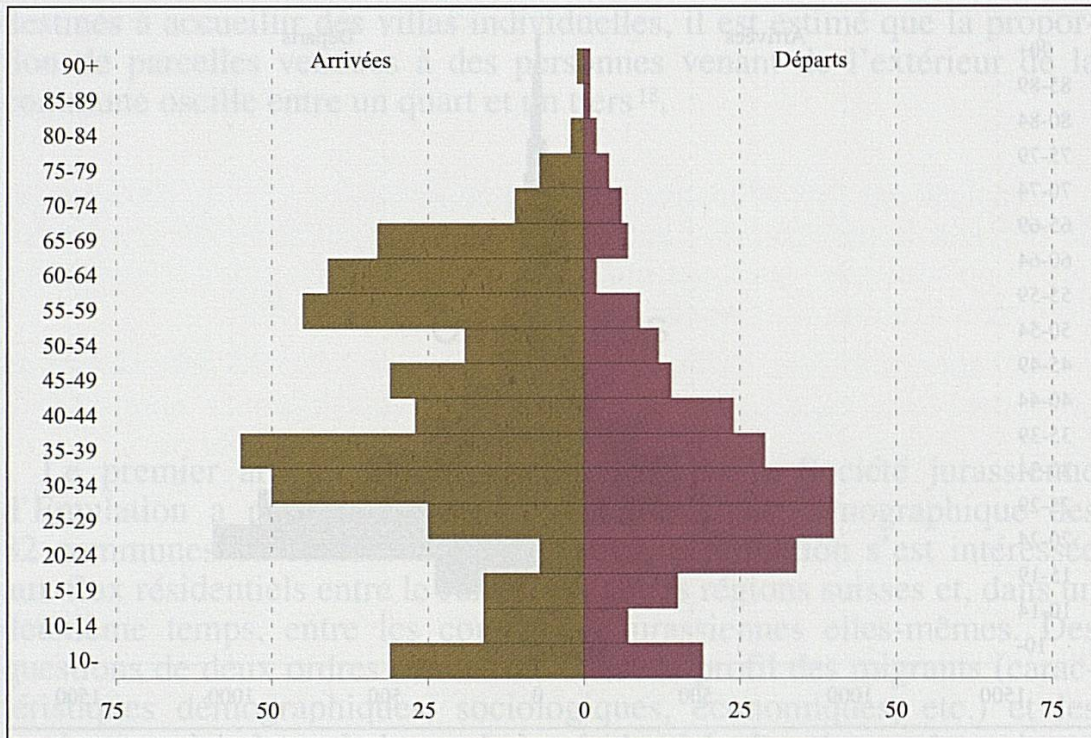
Graphique 5: Pyramide des âges des personnes déménageant entre le canton du Jura et le reste de la Suisse (1995-2000).

Les catégories qui présentent un solde positif pour le canton sont, en plus des enfants âgés de 5 à 14 ans, les classes d'âge allant de 45 à 75 ans. On peut avancer l'hypothèse qu'une partie de ces dernières personnes seraient en fait des Jurassiens qui reviennent dans leur canton, l'âge de la retraite approchant. C'est d'ailleurs pour les personnes au seuil de la retraite que le solde est le plus positif (+61).

La même analyse a été réalisée pour les flux migratoires entre le Jura et la région bâloise (graphique 6). Rappelons que par rapport à celle-ci, le Jura a enregistré 417 arrivées pour 266 départs. Deux classes d'âge ont davantage tendance à quitter le canton: celle des 20 à 24 ans (-27) et celle des 25 à 29 ans (-15). Cela correspond au schéma des jeunes Jurassiens quittant le canton à l'amorce de leur vie active.

Les bilans sont par contre favorables au Jura pour toutes les autres catégories jusqu'à 80 ans. Plusieurs trajectoires résidentielles pourraient expliquer ces résultats: Jurassiens revenant habiter leur canton d'origine, francophones travaillant à Bâle décidant de s'installer en terre jurassienne (avant la scolarisation de leurs enfants par exemple), retraités bâlois décidant de passer leur vieillesse en zone rurale, etc.

Ainsi, même si le solde migratoire est globalement positif, il contribue au vieillissement de la population du canton. L'âge moyen des personnes qui arrivent dans le Jura s'élève à 42.25 ans alors qu'il n'est que de 34.27 ans pour celles qui décident de s'installer à Bâle.



Graphique 6: Pyramide des âges des personnes déménageant entre le canton du Jura et les deux demi-cantons de Bâle (1995-2000).

Ces quelques résultats supplémentaires montrent que derrière l'évolution de la population et les flux migratoires étudiés de manière agrégée se cachent différents types de migrations. Ceux-ci se caractérisent à la fois par un profil spécifique et par des motivations particulières. Les différents segments de la population devraient ainsi être pris en compte dans le cadre d'une politique de marketing démographique, que celle-ci soit de nature endogène (retenir les personnes qui tendent à quitter le Jura) ou exogène (attirer les ressortissants des autres cantons).

*Roger Besson (Neuchâtel) et Patrick Rérat (Courgenay) sont assistants à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel.*

## NOTES

<sup>1</sup> Kohli Raymond & Cotter Stéphane, L'évolution démographique des cantons de 2002 à 2040 : le scénario «tendance» AR-00-2002, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004, 68 p.

<sup>2</sup> Le gouvernement avait élaboré un projet intitulé «Jura Pays Ouvert» dont les buts étaient, outre d'atteindre la barre des 80000 habitants en 2020, d'augmenter la population active en proportion de la population et d'élever le niveau de bien-être matériel mesuré par le revenu per capita. Projet se voulant rassembleur, il entendait renforcer l'attractivité de la région par le biais de huit mesures : promouvoir les technologies de l'information et de la communication ; diminuer la pression fiscale ; améliorer la qualité de vie, le bien-être et les conditions de travail ; offrir des prestations en faveur des familles ; développer une politique culturelle innovante ; faire du Jura une région «apprenante» ; favoriser la modernisation de l'économie régionale ; diminuer l'émigration des (jeunes) Jurassiens et inciter des personnes de l'extérieur à s'établir dans le canton. Lors du scrutin du 16 mai 2004, le peuple se prononçait sur une première mesure, la baisse de la fiscalité, qui était, elle, acceptée dans une proportion de 55.5%.

<sup>3</sup> «La Thurgovie, pays ouvert aux Zurichois», *Le Quotidien jurassien*, 6 mai 2004.

<sup>4</sup> «Un don du ciel de 250 millions oblige Saint-Gall à s'interroger sur son avenir», *Le Temps*, 9 juin 2004.

<sup>5</sup> «Am schönen Rhein, da möcht ich sein», *Neue Zürcher Zeitung*, 31 octobre 2004.

<sup>6</sup> «Moins d'impôts et plus de culture, le plan du petit Obwald pour résister à ses voisins», *Le Temps*, 7 janvier 2005.

<sup>7</sup> Rérat Patrick, Un territoire à deux vitesses ? Vingt ans d'évolution démographique dans le canton du Jura, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 2003, pp. 335-360.

<sup>8</sup> Rees Philip & Kupiszewski Marek, *Migrations internes et dynamique démographique régionale en Europe : une synthèse*, Conseil de l'Europe, Études démographiques N° 32, 1999, 126 p.

<sup>9</sup> Selon les critères statistiques en vigueur en Suisse, Porrentruy n'est pas à proprement parler une ville, sa population étant inférieure à 10000 habitants. Toutefois, étant donné la structuration et l'organisation du territoire jurassien, il est légitime de la considérer comme telle dans le cadre d'une étude ancrée à l'échelle du canton du Jura.

<sup>10</sup> Les cartes ont été réalisées avec le programme CarThéma développé par l'Institut de géographie de Lausanne (<http://home.tiscalinet.ch/bgabioud/>).

<sup>11</sup> On retrouve ici les composantes de ce que l'on nomme en géographie les modèles gravitaires. Ces modèles mesurent les interactions spatiales entre deux entités géographiques et découlent, par analogie, des principes de la loi de la gravitation universelle de Newton. Cette loi physique stipule que l'attraction entre deux corps s'exerce selon une force proportionnelle au produit de leur masse au carré et inversement proportionnelle au carré de leur distance. Dans le cas qui nous concerne, la masse correspond à la taille démographique des communes en question (ou à leur rang dans la hiérarchie urbaine) et la distance renvoie à deux acceptions. Il s'agit tout d'abord de la distance absolue ou physique qui est mesurée en kilomètres. Une deuxième dimension est la distance relative qui est en l'occurrence culturelle, c'est-à-dire l'appartenance à une région linguistique.

<sup>12</sup> Il n'est par contre pas possible de déterminer selon cette source de données le nombre de personnes qui se sont installées à l'étranger.

<sup>13</sup> Voir Cunha Antonio, Both Jean-François, Rérat Patrick & Tortelli Eva, *La position du canton du Jura dans son contexte territorial : structures et dynamiques*, Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000, 30 p.

<sup>14</sup> Schuler Martin & Joye Dominique, *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 1997, 312 p.

<sup>15</sup> Voir à ce propos Rérat Patrick, *Dynamique territoriale de la région urbaine de Neuchâtel: étalement, fragmentation, mobilité*, Neuchâtel, Institut de géographie, 2004, Géo-Regards N° 66.

<sup>16</sup> Cette opération a pour but d'enlever l'effet de taille. Plus précisément, un solde migratoire de +5% correspond à une proportion de 5% de la population de 2000. Un solde migratoire de -5% correspondrait à une baisse de 5% de la population résidente actuelle.

<sup>17</sup> Mettembert et Epiquerez présentent un solde migratoire nul par rapport au reste du canton.

<sup>18</sup> «Lucarne démographique: l'Ajoie gagne 75 âmes. Porrentruy aussi», *Le Quotidien jurassien*, 7 septembre 2004.